



DÉBATS & ANALYSES

Pas de sélection à l'université, vraiment ?

Analyse

CAMILLE STROMBONI
 Service Campus

Le vrai danger, au-delà des oppositions politiques, c'est le réel», pointait un conseiller lors du séminaire de rentrée du gouvernement, le 3 janvier. Cette mise en garde résonne avec justesse concernant la réforme de l'université. De semaine en semaine, la ligne du gouvernement ne bouge pas : ce bouleversement des règles à l'entrée de la fac, appliqué dès cette année, ne va aucunement y instaurer une sélection. Premier ministre, ministre de l'enseignement supérieur, députés de La République en marche... chacun ne cesse de le répéter.

Le plan Etudiants, qui prend forme, notamment, dans un projet de loi modifiant les modalités d'entrée en premier cycle universitaire – en cours d'examen au Parlement –, ne fera que mettre fin à la « sélection par l'échec » qui sévit aujourd'hui en licence et au « scandaleux » tirage au sort. Ce recours au hasard, unanimement décrié, était utilisé jusqu'ici pour écarter les candidats à l'entrée des licences où les places manquaient. Oser prononcer le mot « sélection » pour évoquer le système qui va le remplacer équivaut à rejoindre le camp des opposants à la réforme ou autres « idéologues », accusés de chercher la polémique gratuitement.

Mais le débat sémantique, qui peut apparaître dérisoire, va devenir fondamental quand les quelque 700 000 lycéens de terminale et leurs parents vont découvrir, en janvier, ces nouvelles règles du jeu pour rejoindre l'université. Si « mal nommer les choses » n'est pas ajouter aux « malheurs du monde » pour paraphraser Camus, c'est en tout cas prendre le risque de réveils douloureux dans les familles.

D'après la simple définition du Larousse, la sélection correspond à « l'action de choisir les personnes ou les choses qui conviennent le mieux ». En ce sens, l'université aura désormais, de fait, le droit d'effectuer une sélection entre les candidats, dès lors que le nombre de candidatures sera supérieur aux capacités d'accueil de la formation. Elle pourra, dans

ce cas, les départager en examinant l'adéquation entre leur profil et les caractéristiques de la formation souhaitée, matérialisées sous la forme de listes « d'attendus » nationaux.

Le gouvernement s'est engagé à ce que la sélection ne laisse personne sur le carreau : le recteur devra trouver une place dans une formation à tout bachelier recalé de toutes parts. Il n'empêche. Les licences universitaires sélectionneront leurs candidats sur dossier (notes au lycée, avis du conseil de classe, lettre de motivation...) dès lors que leurs capacités d'accueil seront atteintes. Et il semble impossible de croire qu'une filière très attractive ces dernières années comme les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) pourra accueillir tous les bacheliers et étudiants en réorientation qui rêvent de la rejoindre. Ce sont 33 000 candidats qui ont dirigé leur premier vœu d'orientation vers cette filière en 2017, pour moins de 20 000 places en France.

Nul ne peut prédire quelles licences seront touchées par l'engouement des lycéens : en 2017, la psychologie, le droit ou encore les sciences de l'éducation se sont retrouvés, eux aussi, « sous tension » dans certaines académies, et ont procédé à un tirage au sort pour trancher entre les trop nombreux candidats.

30 000 ETUDIANTS DE PLUS À LA RENTRÉE

Le ministère a beau promettre 22 000 places de plus dans l'enseignement supérieur, notamment en utilisant au mieux les places jusque-là non pourvues dans des formations grâce à une meilleure orientation, la tension ne disparaîtra pas partout, alors qu'au moins 30 000 étudiants de plus sont attendus à la prochaine rentrée. Difficile d'imaginer que le recteur, qui aura désormais la main sur les capacités d'accueil des formations, va forcer chaque université à accueillir tous les candidats qui le demandent, alors que la situation est déjà extrêmement tendue : les facs « poussent les murs » depuis cinq ans, avec plus de 160 000 jeunes supplémentaires accueillis, à budget quasi constant. La vingtaine de millions d'euros promis au budget 2018 pour mener la réforme apparaît maigre à de nombreux ac-



teurs du monde universitaire.

Au regard de cette situation, la communication macroniste niant toute sélection est pour le moins ambiguë. *« Parcoursup, ce n'est pas une sélection, in fine ce sont les étudiants qui ont le dernier mot, répétait Laetitia Avia, députée (LRM) de Paris, sur France Inter, le 24 décembre 2017. Vous pouvez rejoindre une filière à condition de suivre un module de remise à niveau. A partir du moment où l'élève accepte cette condition, l'accès à l'université ne peut plus lui être refusé. »* *« L'université va dire oui à tout le monde, assurait encore Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, le 7 janvier. Tous les étudiants seront inscrits dans la formation de leur choix, mais elle va adapter les parcours. »*

S'il l'un des axes clés de la réforme porte sur ces dispositifs d'accompagnement – comme des années de remise à niveau qui pourront être prescrites aux candidats jugés insuffisamment armés par les facs –, là encore, le décalage avec la réalité pourrait engendrer de mauvaises surprises. Pour l'instant, ces parcours n'existent qu'à très petite échelle dans certains établissements et les présidents d'université ont déjà prévenu que leur développement ne pourra être que *« cosmétique »* à la prochaine rentrée.

Il est improbable que ces dispositifs de remédiation puissent être mis en place dans les filières les plus en tension, déjà exsangues face à l'afflux de candidats des années précédentes. Et certaines universités prestigieuses, qui devraient crouler sous les demandes des plus brillants bacheliers, envisagent de ne pas forcément jouer le jeu. Aucun quota minimal d'étudiants à accueillir dans de tels parcours n'est en effet prévu. ■

**LES LICENCES
UNIVERSITAIRES
SÉLECTIONNERONT
LEURS CANDIDATS
SUR DOSSIER
DÈS LORS QUE
LEURS CAPACITÉS
D'ACCUEIL SERONT
ATTEINTES**